



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – septembre 2022

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

Date d'octroi du contrat : 16 décembre 2021

Date de livraison : 7 octobre 2022

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Canada 

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 31 août et le 28 septembre 2022 un peu partout au pays, au Canada atlantique, en

Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion a notamment porté sur les priorités et la performance du gouvernement du Canada relativement à des enjeux d'importance pour divers sous-groupes et régions du pays, tels que les travailleurs de la santé de London (Ont.), les propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique, les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador approchant de la retraite et les membres des Premières Nations vivant dans une réserve en Ontario. Il a également couvert des sujets qui figuraient au premier plan de l'actualité au cours du mois de septembre, comme l'ouragan Fiona et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

L'étude a permis d'explorer à fond un large éventail de questions interreliées, en s'attardant tout particulièrement aux soins de santé et aux justificatifs numériques. La discussion sur les services de santé a englobé plusieurs sous-thèmes, dont les priorités du gouvernement du Canada en la matière, les expériences et les points de vue des participants à l'égard de la prestation des soins dans leur collectivité, et les sources d'information sur la santé publique habituellement consultées. Un groupe de participants préoccupés par l'état de l'économie a discuté de la future Prestation dentaire canadienne et évalué des concepts créatifs élaborés par Santé Canada pour renseigner la population sur cette initiative. Dans les groupes qui ont parlé des justificatifs numériques, les participants ont fait part de leurs réactions à des exemples de ce à quoi pourrait ressembler une carte de services numérique.

Quelques groupes ont discuté de la performance économique du gouvernement du Canada et de ses priorités économiques. D'autres ont eu des discussions approfondies sur le secteur pétrolier et gazier du Canada et dit ce qu'ils pensaient du plan fédéral de réduction des émissions de cette industrie. Les participants de trois groupes – les propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique, les résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie, et les jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique – ont été invités à évaluer l'importance de la criminalité liée aux armes à feu au pays ainsi que les efforts du gouvernement du Canada pour régler ces armes.

Les autres sujets abordés comprenaient les expériences de personnes ayant récemment voyagé à l'étranger, l'agriculture, la prestation de services fédéraux, les changements climatiques, la protection des communautés francophones hors Québec, et les préoccupations des participants proches de la retraite. Les participants des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve ont également discuté des enjeux touchant leurs communautés et les peuples autochtones plus généralement.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s'agissait notamment de francophones, de jeunes adultes (âgés de 25 à 30 ans, de 18 à 24 ans ou de 18 à 30 ans), de voyageurs, de personnes préoccupées par l'économie, de travailleurs de la santé, de membres des Premières Nations vivant dans une réserve, et de personnes proches de la retraite.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Un groupe se composait de membres de la population générale vivant dans de grandes villes et des villes de taille moyenne des Prairies.
- Les onze autres groupes représentaient les segments de population suivants :
 - Francophones résidant en Ontario et au Nouveau-Brunswick;
 - Jeunes adultes de la région de l'Atlantique et de l'Ontario (25 à 30 ans), de l'Ouest du Canada (Saskatchewan, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique – 18 à 24 ans), et de l'est et du centre du Canada (Ontario et Nouveau-Brunswick – 18 à 30 ans);
 - Voyageurs habitant le comté de Frontenac, en Ontario;
 - Personnes préoccupées par l'économie et résidant dans de petites villes et collectivités rurales des Prairies;
 - Personnel de la santé vivant à London, en Ontario;
 - Propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique;
 - Personnes approchant de la retraite et vivant à Terre-Neuve-et-Labrador;
 - Membres des Premières Nations vivant dans une réserve en Ontario.
- Trois groupes tenus en Ontario et au Nouveau-Brunswick ont été animés en français. Tous les autres groupes se sont déroulés en anglais.
- Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 83 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Grandes villes et villes de taille moyenne des Prairies	1	Anglais	31 août	20 h-22 h	Population générale	8
Ontario	2	Français	1 ^{er} septembre	18 h-20 h	Francophones	7

Est du Canada (région de l'Atlantique et Ont.)	3	Anglais	7 septembre	18 h-20 h	Jeunes adultes âgés de 25 à 30 ans	7
Ouest du Canada (Sask., Man., Alb., C.-B.)	4	Anglais	12 septembre	20 h-22 h	Jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans	7
Comté de Frontenac – Ont.	5	Anglais	13 septembre	18 h-20 h	Voyageurs	8
Est et centre du Canada (Ont. et N.-B.)	6	Français	14 septembre	18 h-20 h	Jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans	6
Petites villes et collectivités rurales des Prairies	7	Anglais	15 septembre	20 h-22 h	Personnes préoccupées par l'économie	7
Ville de London (Ont.)	8	Anglais	20 septembre	18 h-20 h	Personnel de la santé	8
Ontario	9	Anglais	21 septembre	18 h-20 h	Membres des Premières Nations vivant dans une réserve	8
Canada atlantique	10	Anglais	22 septembre	17 h-19 h	Propriétaires d'armes à feu	7
Nouveau-Brunswick	11	Français	27 septembre	17 h-19 h	Francophones	6
Terre-Neuve-et-Labrador	12	Anglais	28 septembre	16 h 30-18 h 30	Personnes proches de la retraite	4
Nombre total de participants						83

Principales constatations

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Chaque rencontre a débuté par une discussion sur ce que les participants avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada dans les jours précédents. Ils se sont rappelés une foule d'annonces et d'initiatives, à commencer par le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II le 8 septembre 2022 et le Jour de deuil national décrété par le gouvernement fédéral pour souligner les funérailles d'État de la souveraine à Londres, le 19 septembre 2022. Les participants ont également évoqué la décision récente de la Banque du Canada de hausser ses taux d'intérêt, l'annonce d'une série de mesures fédérales pour aider les Canadiens à faible revenu à composer avec l'augmentation du coût de la vie, l'approbation par Santé Canada d'une version adaptée du vaccin contre la COVID-19 comme dose de rappel, des initiatives visant à mettre fin à la traite de personnes, et le lancement du Plan d'action 2ELGBTQI+ du gouvernement fédéral.

L'ouragan Fiona (francophones du Nouveau-Brunswick, résidents de Terre-Neuve-et-Labrador proches de la retraite)

Deux groupes de résidents du Canada atlantique ont discuté de l'impact de l'ouragan Fiona, une puissante tempête de catégorie 4 qui a touché terre dans la région le 24 septembre 2022, causant d'énormes dégâts et pertes matérielles. Tous les participants suivaient la situation de près et certains avaient été témoins du passage de l'ouragan. En ce qui concerne la réponse du gouvernement du Canada, plusieurs se rappelaient qu'il avait mobilisé et déployé les Forces armées canadiennes (FAC) dans la région pour aider à coordonner le rétablissement. Les conséquences possibles de la tempête sur les services locaux et l'agriculture en préoccupaient plusieurs, tout comme le sort des familles qui avaient tout perdu et qui n'avaient pas d'assurance, ou dont l'assurance ne couvrirait qu'une partie des pertes. Après avoir reçu plus de détails sur les mesures prises par le gouvernement fédéral, de nombreux participants ont salué sa décision de mobiliser le personnel et les ressources des FAC et de créer un programme de jumelage de dons avec la Croix-Rouge canadienne. Ils ont suggéré, à titre de mesures supplémentaires possibles : un soutien accru aux sinistrés, l'envoi de renforts des FAC pour accélérer le rétablissement, une aide financière pour les non-assurés ainsi que des ressources en santé mentale pour les personnes que l'événement a pu traumatiser.

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Le groupe de participants des Premières Nations habitant dans une réserve a eu une courte discussion au sujet de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation tenue le 30 septembre 2022. Les participants trouvaient qu'il était important de faire entendre les voix autochtones et que cette journée offrait une précieuse tribune aux survivants des anciens pensionnats et à leur famille. Nombre d'entre eux avaient toutefois des attentes mitigées à son approche. Pour plusieurs qui travaillaient dans le secteur de l'éducation culturelle, le fait que les Canadiens non autochtones cherchent à mieux connaître l'histoire des peuples autochtones était certes une bonne chose, mais la tâche de les éduquer incombait souvent aux Autochtones eux-mêmes et s'avérait coûteuse en temps et en efforts personnels. Tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'une journée importante pour raconter l'histoire et les expériences des Autochtones, de nombreux participants ont souligné que les efforts de réconciliation devaient avoir lieu toute l'année. Ils ne souhaitaient pas que l'attention accordée à cet enjeu se limite à une période précise.

Priorités et performance du gouvernement du Canada (personnel de la santé de la ville de London, propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique, résidents de Terre-Neuve-et-Labrador proches de la retraite, membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Quatre groupes ont eu des discussions se rapportant à leur région ou à leur communauté, ainsi qu'aux enjeux qui devraient selon eux retenir davantage l'attention du gouvernement du Canada à l'avenir.

Invités à dire dans quels domaines le gouvernement fédéral avait fait du bon travail ces derniers temps, les participants de la ville de London et du Canada atlantique ont mentionné les changements

climatiques et l'environnement, les droits des femmes et l'égalité sociale, ainsi que le soutien renouvelé à l'effort de défense de l'Ukraine contre l'invasion russe. Lorsque nous leur avons demandé de réfléchir aux domaines où le gouvernement fédéral pourrait faire mieux, les participants ont formulé toutes sortes d'idées, comme les soins de santé, la hausse du coût de la vie et l'abordabilité du logement au Canada. Presque tous ont indiqué que leur opinion du gouvernement fédéral s'était détériorée avec le temps et plusieurs lui reprochaient d'avoir géré de manière réactive, plutôt que proactive, des enjeux importants tels que la pandémie de COVID-19 et l'inflation. Questionnés sur les mesures récentes que le gouvernement fédéral avait prises dans ces domaines, plusieurs se sont souvenus de l'annonce récente d'initiatives visant à aider les Canadiens à faible revenu, soit : la création de la Prestation dentaire canadienne, le supplément de 500 \$ aux prestataires du programme d'Allocation canadienne pour le logement et le doublement temporaire du crédit d'impôt pour la TPS. Même si les participants considéraient que ces mesures étaient un pas dans la bonne direction, plusieurs croyaient qu'elles ne suffiraient pas à compenser les effets de l'inflation et qu'une aide sociale supplémentaire serait sans doute nécessaire.

En ce qui concerne plus précisément leur province, les participants du groupe de Terre-Neuve-et-Labrador ont aussi classé le logement, la santé et l'inflation parmi les grandes priorités sur lesquelles le gouvernement fédéral devrait se concentrer. Beaucoup ont mentionné les dommages considérables causés tout récemment par l'ouragan Fiona, en précisant qu'il serait nécessaire de compléter l'aide fédérale déjà fournie par des ressources conséquentes si l'on voulait rebâtir les collectivités touchées. Le transport et la hausse des prix du carburant leur semblaient un autre enjeu important dans la région, car les trajets en avion et en traversier entre la province et le continent coûtaient de plus en plus cher depuis quelque temps, de sorte qu'il était difficile pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador d'avoir accès au reste du pays.

Enjeux touchant les peuples autochtones (membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Le groupe composé de membres des Premières Nations vivant dans une réserve a discuté des enjeux autochtones prioritaires dont le gouvernement du Canada devrait s'occuper, et notamment de l'approvisionnement en eau potable dans les communautés autochtones du pays. Interrogés sur les préoccupations les plus pressantes des peuples autochtones à l'heure actuelle, plusieurs participants ont aussitôt répondu que de nombreuses réserves étaient privées d'eau potable. De l'avis général, c'était un problème de longue date dont la résolution exigeait de toute urgence plus de ressources. Parmi les autres priorités citées, les participants ont mentionné le règlement des revendications territoriales avec le gouvernement fédéral ainsi que l'allocation de ressources accrues à la lutte contre les problèmes de santé mentale et de consommation de substances dans les communautés autochtones, problèmes qui leur semblaient s'aggraver. Même si plusieurs ont noté que ces questions avaient fait l'objet de reportages dans les médias et aux nouvelles, personne ne croyait que des progrès tangibles avaient eu lieu. Peu de participants jugeaient que le gouvernement fédéral avait bien géré ces enjeux; en revanche, beaucoup ont fait l'éloge d'organisations comme l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour leur défense des intérêts des peuples autochtones. En fait, d'après les participants, pour que l'on puisse parler de progrès suffisants, il faudrait que le gouvernement fédéral fasse tout de suite le nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux des communautés

autochtones, en leur assurant l'accès à l'eau potable, à la nourriture, au logement ainsi qu'à des services indispensables comme Internet haute vitesse.

Très peu de participants se souvenaient de mesures fédérales récentes visant à rétablir l'accès à l'eau potable. Après avoir reçu des précisions sur les progrès accomplis à ce jour par le gouvernement du Canada dans la levée des avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les réserves, les participants ont généralement réagi à ces informations avec scepticisme, jugeant qu'elles ne correspondaient pas à leur expérience personnelle ni aux récits qui leur avaient été faits par les résidents d'autres communautés. Ils restaient fermement convaincus que même si de nombreux avis avaient techniquement été levés, le manque d'eau potable demeurait un problème omniprésent dans les communautés autochtones.

Soins de santé (jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique, jeunes adultes de l'Ouest canadien, jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada, résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie, personnel de la santé de la ville de London, résidents de Terre-Neuve-et-Labrador proches de la retraite, membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Sept groupes ont abordé un éventail d'enjeux liés à la prestation des soins de santé au Canada. Les participants ont fait part de leurs points de vue sur plusieurs priorités en matière de santé, de leur expérience personnelle pour ce qui est d'accéder au système de soins, des sources d'information sur la santé publique qu'ils consultent habituellement et de leur évaluation de deux concepts créatifs réalisés par Santé Canada.

Priorités en matière de soins de santé (personnel de la santé de la ville de London)

Le groupe composé de participants travaillant dans le secteur de la santé à London, en Ontario, a mené une discussion sur les services de santé locaux et sur les priorités en matière de soins de santé récemment annoncées par le gouvernement du Canada.

Bien que de nombreux participants jugeaient généralement élevé le calibre professionnel et technique des services offerts dans leur région, presque tous trouvaient que leur accessibilité et leur disponibilité posaient problème. Beaucoup croyaient qu'à l'heure actuelle tous les secteurs du système de santé étaient confrontés à une pénurie de personnel et de ressources. Plusieurs ont mentionné que ces pénuries d'effectifs avaient fortement contribué aux fermetures temporaires des salles d'urgence et des blocs opératoires dans de nombreuses régions de la province. Les participants étaient unanimes à penser qu'une refonte du système de santé serait sans doute nécessaire pour mettre en œuvre les changements majeurs qui s'imposent pour répondre aux besoins de la population dans l'avenir.

Nous avons ensuite axé la conversation sur trois grands volets du système de santé au Canada : les soins de santé mentale, les soins de longue durée et les soins primaires. Tous les participants croyaient nécessaire que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux unissent leurs efforts pour aider davantage les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale. Selon l'avis général, le nombre de personnes souffrant de tels problèmes avait fortement augmenté durant la pandémie de

COVID-19. Leurs suggestions quant aux moyens d'améliorer les soins de santé mentale au pays comprenaient la création d'établissements spécialisés, le recrutement et la formation d'autres professionnels de la santé mentale et un financement accru des organisations existantes, comme l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM).

Tournant leur attention vers les soins de longue durée, les participants ont aussitôt noté que les établissements de soins à but lucratif étaient un aspect problématique du système. Selon eux, au lieu de s'appliquer à fournir des soins de grande qualité, ces établissements avaient tendance à privilégier les profits chaque fois que possible. Plusieurs croyaient aussi qu'il faudrait essayer de mieux tirer parti des préposés aux bénéficiaires (PAB) dans le milieu des soins de longue durée, car cet effectif leur semblait sous-utilisé à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les soins primaires, de nombreux participants se sont dits préoccupés par ce qu'ils considéraient comme une pénurie généralisée de médecins de famille. Certains ont recommandé que les administrations fédérale et provinciale accentuent leurs efforts pour encourager les nouveaux médecins à ouvrir leur propre cabinet et à travailler comme fournisseurs de soins primaires. D'après eux, cela permettrait aux Canadiens d'obtenir des soins plus facilement et donnerait la possibilité aux patients d'établir une relation durable avec un professionnel qui comprend leurs besoins et leurs antécédents médicaux. De plus, beaucoup pensaient qu'en améliorant l'accès aux fournisseurs de soins primaires, on atténuerait les pressions pesant actuellement sur les hôpitaux et les urgences.

Aucun participant n'était au courant d'annonces ou d'initiatives récentes du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé. Pour faciliter la discussion, nous leur avons expliqué qu'il avait récemment énoncé cinq domaines d'action prioritaires pour les services de santé au Canada, soit : remédier aux pénuries de personnel de la santé et réduire les temps d'attente, augmenter l'accès aux soins de santé familiale, améliorer les soins de longue durée et les soins à domicile, s'attaquer aux questions de santé mentale et de consommation de substances, et moderniser la gestion des données sur la santé et les soins virtuels. Les premières réactions à ces domaines prioritaires ont surtout été favorables. De nombreux participants ont accueilli avec enthousiasme la perspective d'un développement des soins virtuels et d'un accès accru aux services de santé mentale, estimant que ces initiatives amélioreraient notablement l'état de santé des gens qui ont besoin de ces services. Même si tous les participants reconnaissaient les effets positifs qu'auraient ces objectifs prioritaires s'ils se concrétisaient, quelques-uns mettaient en doute la capacité du gouvernement fédéral à réaliser des changements de cette ampleur dans les soins de santé, sachant que ce secteur relève principalement des compétences provinciales et territoriales.

Points de vue sur les soins de santé (résidents de Terre-Neuve-et-Labrador proches de la retraite, membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Les participants de deux groupes se sont exprimés sur la qualité des soins de santé dans leur région ainsi que sur leur expérience personnelle de l'accès aux services. Plusieurs ont dit avoir utilisé les services de santé au cours des derniers mois et être relativement satisfaits de l'expérience. D'autres ont noté qu'ils avaient assez facilement eu accès aux soins primaires, mais qu'en revanche, les rendez-vous avec les spécialistes avaient dû être pris des mois à l'avance, à cause de la forte demande à l'égard de ces services et du petit nombre de professionnels de la santé en mesure de les fournir.

Tous les participants ou presque estimaient que les normes en matière de soins et les compétences du personnel de la santé de leur région étaient excellentes, même si certains pensaient qu'il y aurait moyen d'accroître l'accès aux services pour les gens qui n'ont pas de médecin de famille ou qui ont besoin de services d'urgence. Qui plus est, beaucoup avaient l'impression que l'accès aux services était nettement plus restreint pour les résidents de petites villes ou de collectivités rurales que pour ceux des grandes villes et leurs environs. Certains s'inquiétaient qu'en conséquence, de nombreuses personnes ne puissent pas recevoir les soins dont elles ont besoin.

Lorsque nous avons demandé aux groupes quels étaient les plus grands défis liés aux soins de santé dans leur communauté, les réponses ont tourné autour des temps d'attente prolongés et des pénuries de personnel de la santé. De l'avis général, ces problèmes s'étaient sensiblement détériorés au cours des dernières années et touchaient une grande partie du pays. Par ailleurs, les participants vivant dans une réserve estimaient qu'il faudrait privilégier davantage le recrutement de professionnels de la santé qui sont eux-mêmes autochtones. Cette mesure permettrait selon eux de beaucoup améliorer la communication entre les médecins et leurs patients, et, du même coup, la qualité des soins. Presque tous les participants pensaient que le gouvernement du Canada avait un rôle à jouer pour remédier à ces problèmes, surtout compte tenu de leur portée nationale. Dans cet esprit, plusieurs ont souligné l'importance de la collaboration des divers ordres de gouvernement pour s'assurer de répondre aux besoins de santé de la population et de maintenir la qualité des soins partout au pays.

Informations sur la santé publique (jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique, jeunes adultes de l'Ouest canadien, jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada)

Trois groupes composés de jeunes adultes ont discuté des sources qu'ils consultent habituellement pour trouver des informations sur la santé publique. Lorsque nous leur avons demandé sur quels sujets de santé ils souhaitent se renseigner, ils ont donné une foule d'exemples, tels que la pandémie de COVID-19 et les exigences connexes en matière de santé publique, le virus de la variole simienne, les annonces du gouvernement du Canada dans le domaine de la santé, et les temps d'attente estimés dans les salles d'urgence et les cliniques sans rendez-vous situées près de chez eux. Invités à décrire comment ils procédaient pour trouver ces informations, les participants ont cité un large éventail de sources. Celles-ci comprenaient la radio et la télévision, les moteurs de recherche en ligne, les plateformes de médias sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, et le bouche-à-oreille des amis et des membres de la famille, y compris certains qui travaillaient dans les professions de la santé.

Les participants se sont prêtés à un exercice qui leur demandait de choisir, parmi diverses sources possibles, celles qu'ils utiliseraient pour se procurer des informations concernant la santé mentale. Dans tous les groupes, les travailleurs de la santé et les moteurs de recherche en ligne ont le plus souvent été désignés comme des sources privilégiées. Ont aussi été régulièrement mentionnés les autorités sanitaires internationales, les journaux et autre presse écrite ainsi que les amis et la famille. À la question de savoir si la liste omettait certaines sources, plusieurs ont mentionné les thérapeutes et les psychiatres comme d'autres sources auxquelles ils pourraient faire appel pour se renseigner sur des questions de santé mentale.

Les participants ont ensuite sélectionné, dans la même liste, les sources auxquelles ils feraient le plus confiance pour obtenir des recommandations en matière de santé générale. Les travailleurs de la santé ont été unanimement reconnus comme la source la plus fiable, tandis que les autorités sanitaires internationales, les scientifiques, et les sites Web officiels du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux ou territoriaux pertinents ont recueilli des niveaux d'appui variables. Certains participants ont précisé qu'ils avaient modifié leurs réponses par rapport à l'exercice précédent. Ils ont expliqué que les proches, comme les amis et la famille, sont parfois des interlocuteurs plus utiles pour aborder une question de santé mentale personnelle, mais que dans le cas d'ennuis de santé en général, ils auraient plutôt tendance à suivre les conseils des spécialistes et des responsables en santé.

Évaluation de concepts de Santé Canada (résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie)

Les participants de ce groupe ont été invités à évaluer deux concepts créatifs en cours d'élaboration par Santé Canada visant à promouvoir la Prestation dentaire canadienne récemment annoncée par le gouvernement fédéral. Seules quelques personnes du groupe ont indiqué qu'elles avaient des enfants de moins de 12 ans ou qu'elles n'étaient pas couvertes par une assurance dentaire privée. Par conséquent, une minorité de participants s'attendaient à pouvoir profiter de cette initiative.

Après avoir regardé les affiches, les participants ont fait part de leurs premières réactions. Pour nombre d'entre eux, elles évoquaient les thèmes de la famille, de la chaleur humaine, de l'amour, et présentaient un message de réconfort. En ce qui concerne l'aspect visuel, beaucoup ont dit préférer le jeu de couleurs du concept de gauche (aux tons plus clairs) pour son caractère rassurant, apaisant et convivial. Quelques participants trouvaient au contraire que le contraste du texte blanc sur des fonds sombres était un atout dans le concept de droite (aux tons plus foncés), car ce contraste permettait de mieux distinguer le texte et était susceptible de capter l'attention.

À la question de savoir quelles améliorations pourraient être apportées aux affiches, un petit nombre de participants ont mentionné qu'elles étaient un peu banales et suggéré d'y ajouter des émoticônes et d'autres éléments graphiques pour les rendre plus accrocheuses, surtout dans l'éventualité d'une publication en ligne. Quelques autres pensaient qu'en mettant en scène un plus grand groupe de modèles, et notamment plus d'enfants, on aiderait le public à comprendre que ce programme s'adresse tout particulièrement à ce groupe d'âge. Lorsque nous leur avons demandé si les affiches leur paraîtraient plus efficaces vues en personne ou en ligne, beaucoup ont répondu qu'elles auraient plus d'impact dans un contexte réel. Certains ont ajouté qu'étant donné leur conception, elles se prêtaient à être accrochées dans un cabinet dentaire et une clinique médicale, par exemple, ou à être distribuées sous forme de circulaires. Un grand nombre de participants avaient l'impression qu'ils ne s'y arrêteraient pas s'ils tombaient dessus dans les médias sociaux ou en naviguant sur Internet.

Justificatifs numériques (résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies, francophones de l'Ontario, jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique, jeunes adultes de l'Ouest canadien, voyageurs du comté de Frontenac en Ontario, jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada)

Six groupes ont discuté des justificatifs numériques et de leur possible mise en œuvre au Canada. Invités à dire s'ils connaissaient le concept de « justificatifs numériques », peu de participants en avaient entendu parler. De ce nombre, la plupart pensaient que les justificatifs numériques étaient un autre moyen de fournir des renseignements sur leur identité, au lieu de présenter des documents physiques, comme un permis de conduire et un passeport.

Tout compte fait, la majorité était assez à l'aise avec la notion de justificatifs numériques. Plusieurs participants trouvaient pratique d'avoir tous leurs renseignements personnels importants au même endroit et de pouvoir les présenter facilement pour s'identifier. Par ailleurs, ils s'attendaient à ce que le renouvellement et la mise à jour des justificatifs numériques soient plus simples, évitant ainsi aux gens d'avoir à renouveler ou remplacer leurs pièces d'identité, qui peut prendre beaucoup de temps. S'ils restaient ouverts à l'idée d'utiliser des justificatifs numériques, de nombreux participants s'inquiétaient des risques pour la sécurité. Certains d'entre eux craignaient que leurs renseignements personnels soient vulnérables au piratage informatique et, plus précisément, au vol d'identité. Quelques-uns étaient préoccupés par la possibilité que des tiers, comme les entreprises publicitaires, aient accès à des données des justificatifs numériques et tentent de s'en servir à des buts lucratifs. Campés dans une position négative, de rares participants n'envisageraient en aucun cas d'utiliser les justificatifs numériques. Ils hésitaient à adopter les justificatifs numériques notamment parce qu'ils étaient peu à l'aise avec la technologie numérique et préféraient de loin continuer d'utiliser le mode d'identification physique.

Lorsque nous leur avons demandé de fournir des exemples de justificatifs numériques, plusieurs ont pensé immédiatement aux dossiers électroniques en lien avec la pandémie, y compris l'application ArriveCAN et les systèmes de preuves de vaccination numériques mis en place dans les divers territoires et provinces. D'autres ont donné en exemples les options de paiement mobile (p. ex., Apple Pay et Google Pay), les technologies d'autorisation comme DocuSign et les renseignements numériques en matière de santé, dont la version électronique de la carte d'assurance maladie d'une personne. Les participants ont nommé toutes sortes de domaines (voyage, soins de santé, identification personnelle, demandes d'emploi, etc.) dans lesquels les justificatifs numériques pourraient être utilisés dans l'avenir.

Encouragés à imaginer une société au sein de laquelle les justificatifs numériques seraient largement utilisés partout au Canada, certains croyaient que la technologie occuperait une plus grande place dans le quotidien, mais la plupart n'anticipaient pas un grand nombre de changements concrets. Un grand nombre de participants avaient l'impression que les justificatifs numériques étaient déjà utilisés dans de nombreux contextes et plusieurs affirmaient être très à l'aise de s'en servir, par exemple pour régler des transactions de service par carte de débit ou de crédit à l'aide d'un appareil mobile ou pour employer des codes QR afin de consulter ou vérifier de l'information. Toutefois, beaucoup ont réitéré

que les justificatifs numériques devaient servir de complément aux pièces d'identité physique, sans toutefois les remplacer, et que ces deux modes d'identification devaient coexister.

L'économie (résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies, francophones de l'Ontario, jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada)

Les participants de plusieurs groupes tenus en septembre ont fait part de leurs perceptions relatives à l'économie canadienne, y compris sur les liens entre les enjeux économiques et les initiatives du gouvernement du Canada en matière de changement climatique et de garde de jeunes enfants. Dans le cadre des discussions, les participants se sont aussi exprimés sur la situation de l'économie parmi les priorités absolues et le type d'économie que le Canada devrait viser à bâtir selon eux.

Priorités générales et préoccupations économiques (résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies, francophones de l'Ontario)

Questionnés au sujet des principaux enjeux sur lesquels le gouvernement du Canada devrait se concentrer, les participants ont cité un éventail de priorités. Deux grandes catégories sont ressorties des suggestions formulées : les enjeux socioéconomiques et ceux liés à l'environnement et au changement climatique. En ce qui concerne l'économie, les participants ont largement mentionné qu'elle figurait en tête de liste de leurs priorités, compte tenu de leurs préoccupations relatives à l'inflation et à la hausse du coût de la vie, aux pénuries perçues de main-d'œuvre, aux salaires insuffisants des travailleurs, au commerce, à la mondialisation et aux problèmes de chaîne d'approvisionnement.

Dans les deux groupes, la plupart des participants jugeaient que le gouvernement du Canada était généralement sur la bonne voie pour ce qui est de s'attaquer aux enjeux économiques. Cette conviction était étayée par des opinions généralement positives à propos des efforts du gouvernement fédéral pour aider financièrement les Canadiens durant la pandémie et de l'augmentation de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), entrée en vigueur au cours de l'été. Aux yeux de bon nombre, le gouvernement du Canada faisait de son mieux pour soutenir la population canadienne dans une période difficile, mais plusieurs croyaient qu'il y avait matière à amélioration. En revanche, d'autres jugeaient que des mesures destinées notamment à combattre l'inflation et à régler la crise perçue du logement avaient trop tardé et étaient surtout réactives.

À la question de savoir s'ils étaient au courant de mesures prises par le gouvernement du Canada en matière d'environnement et de changement climatique, les participants ont cité plusieurs annonces et initiatives à cet égard. Ils ont nommé le financement octroyé aux Canadiens pour rendre leurs maisons plus écoénergétiques dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, la mise en œuvre d'un prix fédéral sur le carbone, les efforts en vue de l'élimination des plastiques à usage unique, les objectifs à long terme concernant une utilisation accrue des véhicules à zéro émission (VZE) au Canada et la participation à des conventions internationales sur les changements climatiques, dont l'Accord de Paris. Les participants des deux groupes s'entendaient pour dire que la croissance économique et la lutte contre les changements climatiques étaient des objectifs mutuellement compatibles. Beaucoup s'attendaient par ailleurs à ce que les initiatives environnementales permettent

de combattre l'inflation et d'abaisser les coûts pour les Canadiens, tout en créant de nouveaux emplois assortis de salaires équitables, notamment dans les secteurs en croissance de l'énergie renouvelable et de la production de VZE. De l'avis général, si l'on ne s'attaquait pas immédiatement aux enjeux liés aux changements climatiques, ceux-ci seraient encore plus coûteux à régler dans l'avenir.

La majorité des participants du groupe composé de résidents des Prairies avaient entendu parler des ententes conclues avec divers territoires et provinces pour réduire les frais de garde d'enfants à 10 \$ par jour en moyenne. Les participants savaient aussi que le plan du gouvernement du Canada prévoyait la création de 250 000 places de plus en garderie au Canada d'ici 2025-2026. Invités à dire s'ils avaient l'impression que les actions de ce genre faisaient partie d'une stratégie plus vaste visant à traiter des enjeux économiques et à aider à bâtir une économie juste, inclusive ou progressive, la plupart ont répondu par l'affirmative. En outre, ces mesures leur semblaient plus inclusives, car elles ciblaient les parents, qui avaient d'après eux des dépenses plus élevées que les ménages sans enfant. Selon eux, l'initiative en matière de garde d'enfant du gouvernement fédéral créait des possibilités pour les familles de la classe moyenne et permettait aux gens de retourner travailler et de maintenir un taux élevé de participation au marché du travail à long terme.

Priorités économiques (résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne des Prairies, francophones de l'Ontario, jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada)

Nous avons montré aux participants de deux de ces groupes, à savoir ceux composés de francophones de l'Ontario et de résidents des Prairies, six expressions décrivant le type d'économie que le gouvernement du Canada devrait viser à bâtir, puis leur avons demandé ce qu'ils en pensaient. L'interprétation de chacune des formulations et les préférences générales des participants sont détaillées ci-dessous :

Une économie juste

La plupart des participants pensaient qu'une économie juste était équitable et visait à assurer une répartition plus juste et raisonnable de la richesse dans la société. Ce type d'économie permettrait d'après eux de réduire la discrimination envers les groupes marginalisés et de leur offrir plus de possibilités, en leur donnant des moyens d'y participer plus pleinement et de retirer des avantages à la hauteur de leurs efforts. À leur avis, une économie juste assurait un salaire vital aux travailleurs, afin que tous les Canadiens puissent avoir accès aux produits de première nécessité, peu importe leur revenu, leur formation ou leurs études.

Une économie verte

Pour ce type d'économie, les participants imaginaient une société façonnée autour d'une économie durable sur le plan de l'environnement reposant sur un cadre de politiques qui font la promotion « d'activités et d'initiales écologiques » et un processus décisionnel fondé sur les risques environnementaux. Les participants supposaient qu'une économie verte serait axée sur le développement de communautés mettant l'accent sur le potentiel piétonnier, les incitatifs visant à encourager l'adoption des véhicules à zéro émission (VZE), l'intégration de sources d'énergies renouvelables et l'application répandue de pratiques durables.

Une économie progressive

Les participants décrivaient ce type d'économie comme une approche qui serait proactive, agile, innovante et propice aux changements. Pour réussir à avoir une économie progressive, il faudrait d'après eux que les particuliers et les entreprises soient plus enclins à prendre des risques. Certains ont ajouté qu'une économie progressive créerait plus de possibilités pour tout le monde et, qu'à l'instar d'une économie juste, elle assurerait un niveau de vie de base à l'ensemble des Canadiens. À leurs yeux, une économie progressive accordait la priorité aux progrès socioéconomiques, plus particulièrement à l'accès aux études postsecondaires et à la formation.

Une économie qui travaille pour tous les Canadiens

De l'avis général, une économie qui travaille pour tous les Canadiens indiquerait aux gens la voie à suivre pour bien gagner leur vie. Cela dit, les participants s'attendaient aussi à ce que ce type d'économie s'attaque aux enjeux sociaux et environnementaux (p. ex., l'itinérance et les changements climatiques) dans le but de bâtir des communautés plus fortes et équitables. Les participants voyaient des recoupements avec la notion d'économie juste, notamment pour ce qui est de lutter contre les inégalités et d'assurer une égalité des chances et un accès aux soins de santé et à l'éducation à tous les segments de la société, peu importe la période de la vie, y compris les jeunes, les gens d'âge moyen et les personnes âgées.

Une économie inclusive

Une économie inclusive était considérée essentiellement comme une approche qui soutient, valorise et crée des possibilités pour tous les Canadiennes et les Canadiens, peu importe l'origine, l'ethnicité, l'appartenance religieuse ou le statut socioéconomique. Quelques-uns pensaient qu'une économie inclusive viserait surtout à répondre aux besoins des groupes marginalisés et des nouveaux arrivants au Canada, en veillant à ce qu'ils aient accès aux services nécessaires et à des possibilités de participer pleinement à la société.

Une économie innovatrice

La créativité et les mesures proactives étaient considérées comme les principales caractéristiques d'une économie innovatrice. Plusieurs participants qualifiaient ce type d'économie comme une approche qui sort des sentiers battus, dans l'optique d'améliorer les processus et les pratiques en place, de faire naître et mûrir de nouvelles idées et de trouver de meilleures façons d'utiliser les ressources intérieures du Canada. Il leur semblait qu'une économie de la sorte nécessiterait des investissements supplémentaires de la part du gouvernement du Canada pour soutenir l'innovation et les entrepreneurs canadiens.

Après avoir examiné les six types d'économie, la plupart estimaient que le gouvernement fédéral devait tâcher de mettre en place une économie qui, en plus de travailler pour tous les Canadiens, était progressive. Ces idées ont interpellé les participants pour plusieurs raisons. Une économie qui travaille pour tous les Canadiens leur semblait plus englobante, compte tenu du fait qu'elle intégrait de nombreux éléments des autres approches étudiées, y compris l'inclusivité, la progressivité, le développement durable, la justice et l'équité. Évoquant des raisons similaires, les participants étaient tout autant en faveur d'une économie progressive, puisqu'elle comprenait maints aspects positifs des

autres approches économiques abordées. Par ailleurs, les participants ont manifesté un intérêt envers une économie innovatrice, plusieurs estimant que l'innovation n'occupait pas nécessairement une place importante dans les autres types d'économie proposés.

Nous avons ensuite montré des paires d'expressions aux participants et leur avons demandé de dire en quoi elles se ressemblaient ou différaient. Les deux premières expressions présentées aux participants étaient *soutenir la classe moyenne* et *soutenir les travailleuses et les travailleurs*. Si beaucoup de participants considéraient que ces formulations étaient semblables ou interchangeables, car la plupart des travailleurs font partie de la classe moyenne, d'autres croyaient au contraire que « les travailleuses et les travailleurs » renvoyaient à un concept plus général et inclusif, peu importe le niveau de revenu et « classe moyenne », à un concept plus vague et un peu moins concret. Concernant les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour soutenir les travailleurs, les participants lui recommandaient de veiller à ce que tous les travailleurs reçoivent un salaire équitable et que les milieux de travail fassent la promotion et assurent le maintien de normes de santé et de sécurité. Pour ce qui est de soutenir la classe moyenne, les participants suggéraient une approche comparable ainsi qu'une mesure axée sur la réduction d'impôts. De plus, selon de nombreux participants, le gouvernement fédéral pouvait redoubler d'efforts pour aider les Canadiens de la classe moyenne à faire face à l'inflation et à la hausse du coût des biens et services essentiels.

Voici la deuxième paire d'expressions que nous avons montrée aux participants : *population active* et *main-d'œuvre*. De l'avis général, le terme « main-d'œuvre » s'appliquait aux personnes qui travaillaient actuellement alors que « population active » désignait davantage un sous-groupe de personnes dont le travail pouvait être considéré comme physique ou manuel. D'autres voyaient les choses un peu différemment. Pour eux, « main-d'œuvre » se rapportait uniquement à un groupe de personnes occupant présentement un emploi, tandis que « population active » englobait tout le monde qui travaillait ou était à la recherche d'un emploi en ce moment.

Dans le groupe composé de jeunes adultes francophones de l'est et du centre du Canada, nous avons montré aux participants diverses expressions décrivant le type d'économie que le gouvernement du Canada devrait viser à bâtir et leur avons demandé d'en discuter. Par la suite, nous les avons invités à donner leur avis sur ces formulations et à dire s'ils trouvaient qu'elles signifiaient toutes la même chose ou différaient l'une de l'autre. Si les participants croyaient que tous ces énoncés évoquaient l'objectif général d'aider les Canadiens et d'améliorer leur bien-être financier, ils étaient nombreux à percevoir des subtilités qui modifiaient légèrement le sens ou l'intention de chacun.

Lorsque nous leur avons demandé de choisir la formulation qu'ils préféraient, dans l'ensemble, les participants penchaient plutôt pour *une économie centrée sur le bien-être des Canadiens* et *une économie qui donne des résultats pour tous les Canadiens*. Dans la même veine que les commentaires antérieurs, les participants ont accordé la préférence au premier énoncé parce qu'il mettait l'accent sur le bien-être des Canadiens. *Une économie qui donne des résultats pour tous les Canadiens* a eu la cote auprès d'un certain nombre de participants, qui le trouvaient plus complet et englobant, malgré son caractère assez général. Ces participants ont été interpellés par la priorité accordée aux résultats, qui, selon eux, véhiculait également l'idée d'une économie axée sur le bien-être des Canadiens.

Ce groupe a aussi été appelé à évaluer deux autres énoncés : *on continue notre travail pour que tous les Canadiens tirent profit de l'économie* et *on continue notre travail pour que tous les Canadiens soient au centre de l'économie*. Après les avoir passés en revue, la plupart avaient le sentiment d'avoir compris le message que le gouvernement du Canada tentait de communiquer. Les participants ont particulièrement bien réagi au message implicite voulant que le travail soit en cours ou se poursuive et que les Canadiens soient au cœur des mesures et des objectifs du gouvernement fédéral. Quelques-uns jugeaient le second énoncé plus intéressant, car il leur semblait évoquer une approche davantage axée sur la collaboration, au sein de laquelle les Canadiens jouent un double rôle : ils y contribuent et en bénéficient. À la question visant à savoir s'il était approprié pour le gouvernement du Canada de communiquer ce genre de message, la plupart estimaient que ce type d'affirmation aidait à rassurer les Canadiens sur le fait que le pays était sur la bonne voie et que les citoyens et le gouvernement fédéral travaillaient ensemble à alimenter la croissance économique.

Secteur pétrolier et gazier (jeunes adultes de l'Ouest canadien, voyageurs du comté de Frontenac en Ontario, résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie)

Trois groupes ont pris part à des discussions portant sur le secteur pétrolier et gazier canadien ainsi que sur les récents efforts du gouvernement fédéral visant à plafonner les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les sociétés pétrolières et gazières. Invités à dire s'ils avaient entendu parler du plan du gouvernement du Canada visant à plafonner les émissions dans ce secteur, plusieurs ont répondu par l'affirmative. Sans pouvoir donner beaucoup de précisions, quelques-uns se rappelaient avoir pris connaissance d'initiatives à ce sujet dans les médias, dont l'engagement du gouvernement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et à faire en sorte que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules à zéro émission (VZE) d'ici 2035 ainsi que l'appui qu'il continue de témoigner aux conventions internationales sur les changements climatiques, dont l'Accord de Paris.

Même si tous les participants pensaient que le gouvernement fédéral devrait se concentrer sur la réduction des émissions produites par le secteur pétrolier et gazier, certains se demandaient si les objectifs qu'il s'était fixés étaient réalistes ou atteignables. Plusieurs étaient d'avis que toute mesure prise pour réduire les émissions se voulait un pas dans la bonne direction et trouvaient fort avisé de la part du gouvernement fédéral de cibler les activités industrielles (notamment dans le secteur pétrolier et gazier), qu'ils considéraient comme les principales responsables des émissions au Canada. Quant à ceux qui accueillait avec plus de scepticisme ces initiatives, ils s'entendaient pour dire que d'ici à ce qu'une source d'énergie de remplacement efficace soit répandue, les émissions du secteur pétrolier et gazier continueraient d'être un enjeu dans un avenir rapproché. Préoccupés par la hausse des coûts de l'énergie à l'échelle mondiale, quelques participants ne souhaitaient pas que la quantité de pétrole et de gaz produite au Canada diminue.

Si presque tous les participants croyaient que le gouvernement du Canada allait devoir intervenir pour induire une réduction concrète des émissions, quelques-uns proposaient d'encourager les sociétés pétrolières et gazières à agir en ce sens au lieu de mettre des limites et des règlements en œuvre. Des participants estimaient que la réalisation de progrès sur ce plan passerait par un virage sociétal vers

l'utilisation de sources d'énergie plus durables. Selon d'autres, tant qu'il y aurait une demande de pétrole et de gaz de la part des Canadiens, les entreprises de ce secteur continueraient de maximiser leur production.

Plusieurs jugeaient qu'un plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier canadien pouvait avoir un impact modéré dans la lutte contre les changements climatiques, mais la plupart croyaient que cette mesure ne suffirait pas à elle seule et que des efforts concertés à l'échelle mondiale seraient nécessaires. Un certain nombre de participants y voyaient une utilité jugeant que toute mesure visant à atténuer les effets des changements climatiques valait la peine d'être mise en œuvre. Beaucoup s'attendaient à ce que le prix de l'essence augmente advenant un tel plafonnement, mais ne s'entendaient pas sur l'ampleur de cette hausse, à savoir si elle serait minime ou considérable. Questionnés à propos du conflit en Ukraine, les participants étaient majoritaires à croire que la production canadienne de pétrole et de gaz avait été plutôt épargnée par ce qui se passe là-bas. De rares participants estimaient toutefois que le gouvernement du Canada devrait rester ouvert à l'idée d'augmenter la production de pétrole et de gaz si le conflit dégénérait et être prêt à fournir de l'aide aux alliés européens qui risquaient d'être aux prises avec des pénuries d'énergie en hiver.

Armes à feu (jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique, résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie, propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique)

Trois groupes se sont engagés dans des conversations sur les armes à feu. Celles-ci ont porté sur les points de vue des participants sur les armes à feu et les récentes mesures introduites par le gouvernement du Canada pour contribuer à réduire les crimes à main armée au Canada.

Perspectives sur les armes à feu (propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique)

Les participants de ce groupe ont exprimé leurs impressions concernant les armes à feu ainsi que leurs points de vue concernant le niveau actuel des crimes à main armée au Canada. À la question de savoir s'il était difficile d'acheter une arme à feu au pays, la plupart n'étaient pas de cet avis, considérant le processus comme relativement simple et raisonnable. Les participants ont toutefois reconnu que la démarche pour la certification et la vérification des antécédents, nécessaire à l'obtention du permis de possession et d'acquisition (PPA) en vue de l'achat d'armes à feu ou de munitions, pouvait souvent prendre quelques mois. Plusieurs ont indiqué que cet aspect était un élément positif des lois canadiennes sur les armes à feu, et beaucoup croyaient que l'absence de règlements similaires dans des pays comme les États-Unis était un facteur clé expliquant pourquoi l'incidence des crimes à main armée y est considérablement plus élevée qu'au Canada. À la question de savoir si, au Canada, il était plus difficile d'acheter une arme de poing que d'autres types d'armes à feu comme les fusils de chasse, la plupart avaient l'impression que c'était le cas.

En discutant du niveau des crimes par arme à feu au Canada, presque tous les participants étaient d'avis que ceux-ci avaient augmenté ces derniers temps. Beaucoup croyaient que les crimes à main armée étaient devenus un problème particulier dans des centres urbains comme Halifax et St. John's, et un certain nombre de participants ont affirmé qu'ils entendaient parler de ces types de crimes

presque tous les jours. En ce qui concerne les causes possibles de l'augmentation perçue des crimes commis avec des armes à feu, de nombreuses personnes ont indiqué que les problèmes de santé mentale constituaient un facteur important, soulignant que parmi les Canadiens qui en sont atteints, plusieurs ne peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin, ce qui les amène à se tourner vers des activités criminelles. Les participants ont également mentionné l'augmentation de la pauvreté et les problèmes liés aux drogues et à la toxicomanie comme étant des facteurs clés.

Aucun participant ne pensait que les lois canadiennes actuelles sur les armes à feu étaient trop strictes, la plupart estimant qu'elles s'avéraient adéquates à l'heure actuelle. Plusieurs ont fait remarquer qu'il était logique d'avoir un processus rigoureux de certification et de délivrance de permis pour les utilisateurs éventuels d'armes à feu et affirmé que ces règlements leur conféraient un sentiment général de sécurité à l'égard de telles armes au Canada. Tout en estimant que les lois canadiennes en la matière étaient raisonnables dans l'ensemble, quelques participants ont souligné le fait que ceux qui utilisent des armes à feu à des fins sportives (comme le tir à la cible) ou souhaitent se procurer des pistolets ou des revolvers anciens en tant que collectionneurs devraient avoir la liberté de le faire. Certains participants ont affirmé que des mesures comme le récent gel fédéral de l'achat et de la vente des armes de poing étaient trop punitives pour les utilisateurs d'armes à feu respectueux de la loi. Plusieurs pensaient par ailleurs que de plus grands efforts devaient être déployés pour lutter contre la contrebande d'armes à feu à la frontière canado-américaine, indiquant qu'il s'agissait d'un problème majeur à l'heure actuelle.

Mesures concernant les armes à feu (jeunes adultes de l'Ontario et de la région de l'Atlantique, résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie, propriétaires d'armes à feu du Canada atlantique)

Trois groupes ont discuté d'un éventail de mesures relatives aux armes à feu récemment mises en œuvre par le gouvernement du Canada. Dans l'ensemble, seul un petit nombre de personnes pouvaient se rappeler de mesures antérieures adoptées par le gouvernement fédéral en matière d'armes à feu. Parmi ces participants, certains ont indiqué connaître les initiatives visant à interdire la possession d'armes à feu de type « arme d'assaut », tandis que d'autres ont mentionné l'annonce récente d'un gel national de l'achat et de la vente des armes de poing au Canada. Pour faciliter la conversation, on a montré aux participants une liste de mesures que le gouvernement du Canada avait récemment prises pour lutter contre les crimes à main armée. Celles-ci comprenaient un gel national de l'achat et de la vente des armes de poing, le retrait des permis d'armes à feu de personnes impliquées dans des actes de violence familiale ou de harcèlement criminel, l'instauration d'une loi « drapeau rouge » pour les personnes considérées comme un danger potentiel pour elles-mêmes ou pour autrui, et l'adoption de mesures visant à lutter contre la contrebande d'armes à feu et à faire en sorte que les armes d'épaule ne puissent contenir plus de cinq cartouches.

Si la plupart des participants ont appuyé l'objectif global de réduire la prévalence des crimes à main armée et de diminuer le nombre total d'armes de poing en circulation, un certain nombre étaient sceptiques quant à l'efficacité du gel national de l'achat et de la vente de telles armes. Les participants favorables à cette mesure, en plus grand nombre, pensaient généralement que les armes de poing n'avaient pas leur place dans la société canadienne et que la majorité des gens avaient peu de raisons

d'en posséder une, à part ceux qui travaillent dans les forces de l'ordre ou dans un domaine connexe. Un nombre de participants moins important, mais tout de même significatif a remis en question l'efficacité de cette initiative. En effet, la majeure partie des crimes à main armée sont commis par des personnes qui ont obtenu leurs armes illégalement. Par conséquent, cette mesure n'aurait que peu d'effet sur le problème.

Tous les participants pensaient que la lutte contre la contrebande et le trafic d'armes à feu était une priorité importante sur laquelle le gouvernement fédéral devait se concentrer et croyaient que cette mesure serait utile pour combattre les crimes par armes à feu. Plusieurs estimaient qu'à l'heure actuelle, les crimes à main armée au Canada impliquaient principalement des armes illégales et que la répression de la contrebande permettrait de réduire considérablement le nombre d'incidents de ce type. Les participants ont également réagi de manière extrêmement positive aux initiatives visant à retirer les permis d'armes à feu aux personnes impliquées dans des actes de violence familiale ou de harcèlement criminel, ainsi qu'à la promulgation d'une loi « drapeau rouge » pour les personnes qui représentent un danger pour elles-mêmes ou celles qui risquent de commettre des actes de violence fondés sur le sexe ou contre un proche. Plusieurs ont été étonnés de constater que ces lois n'étaient pas déjà en place, affirmant que de telles mesures auraient dû être promulguées il y a des années.

Bien qu'un certain nombre de participants aient estimé ne pas en savoir assez sur les armes à feu pour déterminer si le fait d'exiger que les chargeurs ne contiennent pas plus de cinq cartouches était une mesure efficace, la plupart ont considéré qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction. Dans le même ordre d'idées, plusieurs se sont demandé pourquoi une personne aurait besoin de plus de cinq cartouches, estimant que c'était plus que suffisant, surtout pour les activités récréatives comme la chasse.

Expériences de voyages (voyageurs du comté de Frontenac en Ontario)

Un groupe composé de participants reconnus comme étant de grands voyageurs a discuté d'un certain nombre de questions liées aux voyages et à la prestation de services fédéraux. La discussion a notamment porté sur les préoccupations liées au renouvellement des passeports, les longues périodes d'attente dans les aéroports et les retards signalés dans le traitement des demandes de services en matière d'immigration. De nombreux participants se souvenaient d'avoir été personnellement confrontés à des problèmes liés au transport aérien au cours des derniers mois, plusieurs d'entre eux faisant état de retards importants dans l'horaire des vols et de bagages retardés ou perdus. Un certain nombre de participants ont aussi évoqué les témoignages de membres de la famille et d'amis concernant les difficultés d'utilisation de l'application ArriveCAN, ainsi que les pénuries de personnel dans les aéroports, lesquelles auraient exacerbé les problèmes liés aux voyages.

Interrogés sur les mesures ou annonces récentes du gouvernement fédéral en matière de voyages et de services pour les Canadiens, certains ont indiqué avoir entendu dire que Service Canada allait améliorer ses capacités de traitement des demandes de passeport, notamment en embauchant de nouveaux employés et en renforçant la capacité administrative des bureaux régionaux, comme celui de Kingston, en Ontario. Pour favoriser la discussion, les participants ont été informés que le gouvernement du Canada a récemment embauché plus de 700 nouveaux employés aux bureaux de

Service Canada, réduit les temps d'attente dans les centres d'appels consacrés aux passeports et ajouté un plus grand nombre de points de service pour la récupération des passeports. Si la plupart d'entre eux considéraient qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction, plusieurs ont affirmé que ces mesures avaient été trop réactives et que le gouvernement fédéral aurait dû prévoir ces problèmes et prendre des dispositions de manière proactive pour régler ces difficultés avant qu'elles ne deviennent trop importantes. Interrogés sur les mesures supplémentaires que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour régler cette question, les participants ont recommandé de prolonger les heures d'ouverture des bureaux afin d'accommoder les personnes ayant des horaires non conventionnels, de mettre davantage l'accent sur l'accélération du traitement des demandes envoyées par la poste et d'améliorer l'accessibilité physique des bureaux de Service Canada.

La plupart des répondants ont attribué les causes perçues des retards dans les services de passeports aux pénuries de personnel, lesquelles constituent un problème majeur à l'heure actuelle. De l'avis général, un manque de travailleurs est actuellement constaté dans de nombreux secteurs et industries. Certains ont par ailleurs émis l'hypothèse que ces problèmes avaient été exacerbés par une forte augmentation de la demande, de nombreux Canadiens souhaitant voyager à l'étranger pour la première fois depuis plus de deux ans.

Dans le cadre d'un exercice, nous avons présenté aux participants un certain nombre de facteurs susceptibles de contribuer à ces retards et leur avons demandé d'identifier ceux qui, à leur avis, exerçaient le plus d'impact. Les participants ont surtout mis l'accent sur l'augmentation du nombre de demandes de passeport et le passage aux demandes par la poste comme étant les facteurs ayant eu le plus d'impact sur ces retards. Certains ont estimé qu'il était logique qu'un plus grand nombre de demandes envoyées par la poste prennent plus de temps à traiter étant donné la complexité supplémentaire à laquelle elles sont susceptibles de donner lieu. Alors que quelques participants se sont montrés sceptiques quant à l'existence d'un nombre disproportionné de demandes complexes à l'heure actuelle, plusieurs d'entre eux ont estimé que cela pouvait également jouer un rôle dans les retards constatés au sein du processus de renouvellement.

La plupart des participants n'étaient pas au courant des mesures que le gouvernement fédéral avait prises pour remédier aux temps d'attente et aux retards dans les aéroports canadiens. Un petit nombre d'entre eux, cependant, se souvenaient d'avoir entendu que des efforts avaient été déployés pour simplifier le dépistage aléatoire obligatoire de la COVID-19 chez les voyageurs entièrement vaccinés arrivant au Canada, notamment en n'exigeant plus que ceux-ci demeurent à l'aéroport ou en quarantaine en attendant les résultats de leur test. Les participants ont reçu une liste de mesures que le gouvernement du Canada a récemment adoptées pour remédier aux retards dans les aéroports et aux longs délais d'attente. Bien que les participants aient réagi favorablement à ces initiatives, ils ont estimé qu'il faudrait probablement en faire plus pour relever pleinement les défis auxquels les voyageurs sont actuellement confrontés. Plus précisément, de nombreuses personnes étaient d'avis qu'il faudrait embaucher du personnel supplémentaire dans les aéroports pour effectuer des tâches essentielles, comme le transport des bagages et l'assistance aux passagers dans les démarches préalables au vol. Les participants ont souligné que l'embauche d'un nombre suffisant d'employés pour remédier efficacement à ces retards représenterait probablement un processus important, lequel

devrait faire l'objet d'un effort concerté de la part du gouvernement du Canada et de chacune des compagnies aériennes.

Seul un petit nombre de participants étaient au courant de toutes les mesures récentes prises par le gouvernement du Canada pour régler l'arriéré des demandes de services d'immigration. Parmi ceux qui avaient entendu quelque chose, on croyait que du personnel supplémentaire avait été embauché pour travailler dans les bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) des quatre coins du Canada. De plus, on croyait que certains processus avaient été simplifiés, notamment en permettant aux personnes de demander leur visa et leur permis de travail simultanément plutôt que consécutivement. Informés du fait que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu'IRCC embaucherait jusqu'à 1 250 nouveaux employés d'ici la fin de l'automne, les participants ont réagi positivement, considérant qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction qui serait grandement utile pour ceux qui sont actuellement soumis au processus d'immigration.

Agriculture (résidents de petites villes et collectivités rurales des Prairies préoccupés par l'économie)

Dans ce groupe composé de personnes résidant dans de petits centres ruraux des Prairies, les participants ont discuté de l'utilisation des engrais dans les fermes canadiennes, ainsi que des efforts récents du gouvernement du Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux engrais. Invités à dire s'ils pensaient que l'utilisation d'engrais avait augmenté, diminué ou était demeurée la même au cours des quinze dernières années, la plupart étaient d'avis qu'elle avait probablement augmenté. Plusieurs ont mentionné la croissance constante de la population canadienne et le désir des agriculteurs d'accroître le rendement des cultures comme étant les principaux facteurs de cette hausse perçue. À la question de savoir s'il y avait un lien entre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plus grand recours aux engrais, beaucoup ont répondu par l'affirmative. La plupart des participants étaient d'avis que les émissions de GES provenant de l'utilisation des engrais constituaient un problème croissant et représenteraient un défi environnemental majeur dans l'avenir si des mesures n'étaient pas prises pour y remédier. Plusieurs ont indiqué qu'une plus grande instabilité du climat attribuable aux émissions de GES entraînerait probablement des répercussions négatives sur la production alimentaire et rendrait plus difficile le fait de répondre aux besoins nutritionnels des Canadiens dans les années à venir.

Peu de participants étaient au courant du plan du gouvernement fédéral visant à réduire les émissions de GES produites par les engrais. Parmi ceux qui en avaient entendu parler, certains croyaient que le gouvernement du Canada avait récemment pris des mesures pour réglementer l'utilisation des engrais dans les fermes canadiennes, réduisant ainsi la quantité qu'elles peuvent utiliser. Pour faciliter la conversation, les participants ont reçu des informations concernant l'approche adoptée par le gouvernement fédéral pour réduire ces émissions. À la question de savoir s'ils appuyaient les démarches du gouvernement du Canada visant à réduire les émissions provenant des engrais, tous ont répondu qu'il s'agissait d'une priorité importante sur laquelle il fallait se concentrer, estimant que de telles initiatives étaient essentielles pour promouvoir la durabilité à long terme. Plusieurs ont toutefois exprimé des inquiétudes. Certains ont réitéré leurs préoccupations quant à l'impact négatif que cette

approche pourrait avoir sur les petites exploitations agricoles ou les fermes familiales, disant espérer que le gouvernement fédéral trouverait des moyens de soutenir ces agriculteurs dans leur transition vers une utilisation plus faible d'engrais pour leurs cultures.

Si presque tous croyaient que le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer dans la réduction des émissions de GES attribuables au secteur agricole, la plupart étaient d'avis qu'il faudrait un minimum de souplesse en ce qui concerne la réglementation afin de s'assurer que les petites exploitations agricoles ne soient pas désavantagées de façon indue. Quelques-uns ont suggéré qu'en plus d'encourager la réduction de l'utilisation des engrais, le gouvernement du Canada pourrait également offrir aux agriculteurs des incitatifs pour ce faire, créant ainsi un élan financier qui les amènerait à adopter des pratiques plus durables à cet égard. La plupart des participants s'attendaient à ce qu'une réduction de l'utilisation des engrais entraîne des effets positifs, mais étaient généralement d'avis qu'un effort mondial serait nécessaire pour faire face de façon satisfaisante à la menace que représentent les changements climatiques.

Changements climatiques (francophones du Nouveau-Brunswick)

Un groupe a brièvement discuté des changements climatiques, en se concentrant sur leurs répercussions éventuelles à venir, ainsi que sur les mesures qui pourraient être prises pour atténuer leurs effets. Interrogés sur ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'ils pensaient aux changements climatiques, beaucoup ont mentionné les événements météorologiques extrêmes, comme les ouragans et les tempêtes de verglas, les sécheresses prolongées et les variations à long terme des régimes climatiques. Pour décrire les impacts des changements climatiques sur leur propre collectivité, plusieurs ont mentionné les défis découlant de la réduction des stocks de poissons, l'érosion côtière et les préoccupations accrues liées aux incendies de forêt au cours des dernières années.

La plupart étaient d'avis que les effets des changements climatiques dans l'ensemble avaient été relativement minimes au Nouveau-Brunswick et beaucoup n'avaient pas l'impression d'avoir été personnellement touchés à ce jour. Les participants ont exprimé une inquiétude modérée quant aux impacts potentiels des changements climatiques sur leur collectivité dans un avenir proche. La plupart croyaient généralement que celle-ci était prête à faire face aux conséquences possibles des changements climatiques à court terme et n'avaient pas l'impression qu'il fallait prendre des mesures immédiates pour se préparer à des catastrophes, comme des inondations ou des ouragans. En ce qui concerne leur niveau personnel de préparation aux situations d'urgence, tous les participants ont déclaré avoir pris, au cours de la dernière année, des mesures permettant de mieux préparer leur foyer aux conséquences éventuelles que pourraient entraîner les feux de friches et les tempêtes majeures.

Défis et priorités en matière de langues officielles (francophones du Nouveau-Brunswick)

Dans un groupe composé de francophones du Nouveau-Brunswick, les participants ont discuté de la situation du français au Canada, des défis liés aux services de langue française dans leurs collectivités et de leurs perspectives concernant un certain nombre de mesures et d'initiatives que le gouvernement du Canada pourrait mettre en place pour mieux soutenir les communautés

francophones hors Québec. La plupart avaient une opinion favorable de la situation actuelle du français au Nouveau-Brunswick. Ce point de vue s'expliquait en grande partie par une impression que la majorité des collectivités dans la province avaient accès à des services en français et qu'elles pouvaient généralement communiquer dans cette langue dans leur quotidien. Questionnés à savoir s'ils étaient préoccupés par l'avenir de la langue française dans leurs communautés, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Certains ont indiqué que même si une bonne partie de la population dans cette région utilisait toujours le français, l'anglais était la langue prédominante, surtout parmi les jeunes en dehors des heures de classe. Les participants ont également mentionné que la majorité du contenu que consommait leur famille, que ce soit à la télévision ou sur le Web, était en anglais, contribuant ainsi à leur perception selon laquelle le français était en péril.

Lorsque nous leur avons présenté plusieurs défis auxquels étaient confrontés les francophones au Nouveau-Brunswick et demandé lequel était le plus important, de nombreux participants étaient convaincus qu'*attirer des francophones venant de l'extérieur de la région* pour s'installer dans leurs communautés représentait leur plus grand défi à l'heure actuelle. Certains croyaient que le manque d'emplois disponibles, notamment pour ceux qui s'expriment principalement en français, dissuadait les francophones de venir s'installer au Nouveau-Brunswick. À ce sujet, *retenir les jeunes francophones dans la région* a également été identifié comme un enjeu majeur et plusieurs avaient l'impression que la vaste majorité des jeunes francophones quittaient la province afin de trouver de meilleures perspectives ailleurs. Réaffirmant leurs préoccupations face à leurs enfants qui s'expriment principalement en anglais dans des contextes sociaux et qui consomment surtout des médias de langue anglaise, plusieurs ont également indiqué que *transmettre la langue et la culture françaises à la prochaine génération* était un défi permanent.

Nous avons ensuite présenté aux participants une série de priorités potentielles en matière de langues officielles et leur avons demandé de sélectionner celles que le gouvernement du Canada devrait traiter en priorité. Plusieurs ont mentionné augmenter le financement des écoles pour les communautés francophones hors Québec, investir pour améliorer l'accès aux programmes d'immersion en français et de français langue seconde dans tout le pays, et garantir l'égalité des langues française et anglaise au Canada comme priorités majeures. Sur le plan de l'éducation, de nombreux participants avaient le sentiment que les écoles anglophones étaient souvent mieux financées et disposaient de meilleures installations que les établissements de langue française et qu'il faudrait redoubler d'efforts pour s'assurer que les établissements d'enseignement francophones reçoivent le même soutien. Plusieurs croyaient qu'il y aurait lieu d'améliorer la qualité de l'éducation en français en embauchant des enseignants dont la langue maternelle est le français plutôt que l'anglais. Garantir l'égalité des langues française et anglaise au Canada a également été considéré comme une priorité d'une grande importance. Les participants s'entendaient pour dire que l'accès aux services dans les deux langues officielles était un droit fondamental pour tous les Canadiens et une responsabilité du gouvernement fédéral. Lorsque nous leur avons demandé si le gouvernement fédéral devrait prendre d'autres mesures pour appuyer la communauté francophone au Canada, plusieurs participants ont suggéré d'augmenter le financement pour l'éducation en français, y compris les programmes postsecondaires et les subventions pour ceux qui choisissent d'étudier en français, et d'offrir des incitatifs aux diplômés de langue française pour qu'ils viennent s'installer et travailler dans des collectivités francophones.

Préoccupations liées à la retraite (résidents de Terre-Neuve-et-Labrador proches de la retraite)

Les participants proches de la retraite se sont dits préoccupés par plusieurs enjeux, notamment le coût de la vie, le logement, les soins de santé et le changement climatique. Ils étaient d'avis que les pressions inflationnistes, combinées à l'instabilité récente du marché boursier et du marché du logement avaient contribué à susciter chez eux un sentiment de vulnérabilité financière. Certains ont qualifié leur perspective financière à long terme de sombre, ajoutant qu'ils n'étaient pas convaincus que la situation s'améliorerait à la retraite. Par conséquent, plusieurs avaient commencé à revoir leur plan et envisageaient de prolonger leur participation au marché du travail, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, de manière à augmenter le revenu de leur ménage avant ou en début de retraite. À ce sujet, un certain nombre de participants ont exprimé leurs inquiétudes à l'idée que tout revenu additionnel pourrait être récupéré par le gouvernement fédéral sous forme d'impôt. C'était notamment le cas de ceux dont le conjoint ou la conjointe recevait des prestations ou des suppléments de revenus du gouvernement (p. ex., des prestations d'invalidité), amenant certains à dire que le gouvernement du Canada devrait mettre en place un quelconque revenu de base universel. Quelques-uns étaient également d'avis que celui-ci devrait venir en aide aux familles et aux aînés en leur offrant des subventions alimentaires pour rendre les biens essentiels comme l'épicerie plus abordables.

La planification de la retraite a été identifiée comme une priorité majeure par tous les participants. Bien que bon nombre d'entre eux fussent généralement au courant des programmes gouvernementaux comme le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG), ils étaient toutefois moins familiarisés avec les détails, en particulier pour le SRG. Plusieurs prévoyaient ne pas être admissibles au SRG, compte tenu du revenu de leur ménage, et croyaient qu'ils devraient sans doute rembourser les prestations de SV et du RPC, en tout ou en partie, une fois qu'ils y seraient admissibles. De nombreux participants ont indiqué qu'ils cotisaient à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ou participaient à des régimes de retraite financés et gérés par l'employeur pour accroître leur revenu de retraite. La plupart ont mentionné qu'ils devraient utiliser plusieurs sources de revenus pour financer leur retraite, comme des pensions, des REER et des programmes de soutien du revenu, et qu'il leur faudrait gérer scrupuleusement leurs dépenses à cette étape de leur vie.

Des renseignements supplémentaires sur chacun des trois programmes gouvernementaux et sur les récents changements à deux d'entre eux ont été fournis aux participants afin de préciser que :

- La Sécurité de la vieillesse (SV) est imposable et est assujettie à un impôt de récupération si le revenu annuel net est supérieur à 79 845 \$ (pour 2021). Depuis juillet 2022, les personnes âgées de 75 ans et plus ont vu une augmentation automatique de 10 % de leur pension de la SV;
- Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation non imposable payable aux pensionnés à faible revenu dont le montant est établi en fonction de son état matrimonial et de son revenu. Les paiements peuvent augmenter, diminuer ou même cesser en fonction de la variation du revenu net annuel; et

- Le Régime de pensions du Canada (RPC) est une prestation mensuelle imposable qui peut être versée dès l'âge de 60 ans. Le montant est établi en fonction de la moyenne des revenus tout au long de la vie active, des cotisations au RPC et de l'âge auquel le bénéficiaire commence à recevoir sa pension de retraite du RPC. La mise en œuvre du RPC bonifié a commencé en 2019. Elle entraînera le versement de prestations plus élevées à la retraite en contrepartie de cotisations plus élevées au RPC.

Les participants ignoraient que les prestations de SV, de SRG et de RPC seraient dorénavant rajustées tous les ans en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC), mais ont accueilli très favorablement l'idée. De même, la plupart ignoraient que les prestations de SV étaient soumises à un impôt de récupération au-delà d'un certain seuil de revenu. En ce qui concerne la bonification du RPC, certains ignoraient s'ils y étaient admissibles puisqu'ils prévoyaient prendre leur retraite très prochainement. Par ailleurs, presque tous les participants étaient d'accord avec cette bonification et croyaient qu'elle profiterait aux générations futures qui selon eux pourraient avoir plus de difficulté à épargner en vue de leur retraite. Certains croyaient également que des cotisations plus élevées au RPC seraient essentielles pour assurer la viabilité du programme à long terme. Pour ce qui est d'augmenter la pension de la SV pour les aînés de 75 ans et plus, certains étaient d'avis que cette augmentation devrait s'appliquer à toutes les personnes de 65 ans et plus. Questionnés à savoir ce que le gouvernement du Canada devrait faire d'autre pour aider ceux qui planifient leur retraite, les participants ont recommandé de revoir les seuils de revenu pour le SRG et la SV, dans le but d'ajuster les seuils pour l'impôt de récupération. Cela préoccupait surtout les couples qui produisaient ensemble leurs déclarations de revenus, contrairement aux autres qui les produisaient individuellement, et qui craignaient que leurs revenus combinés aient une incidence sur leur admissibilité à ces programmes ou au montant recouvré.

Enjeux spécifiques aux Premières Nations (membres des Premières Nations de l'Ontario vivant dans une réserve)

Dans un groupe, les participants ont discuté de plusieurs enjeux touchant les peuples des Premières Nations. Les conversations tournaient autour des difficultés auxquelles étaient confrontées leurs communautés respectives, et des expériences des participants en matière d'accès aux services du gouvernement fédéral. Tous étaient des résidents de l'Ontario qui vivaient dans une réserve.

Même s'ils avaient l'impression que les enjeux spécifiques aux Premières Nations avaient souvent fait l'actualité dans les dernières années, très peu de participants étaient d'avis que le gouvernement du Canada avait fait de réels progrès pour traiter les enjeux les plus pressants pour leurs communautés. Lorsque nous leur avons demandé d'identifier les situations où le gouvernement fédéral a fait quelque chose de bien en ce qui concerne les enjeux des Premières Nations, ceux-ci n'ont pu se rappeler aucune mesure ou initiative positive. Discutant des secteurs où le gouvernement fédéral pourrait s'améliorer, les participants ont fourni des réponses diverses, y compris le manque d'eau potable et la nécessité de prendre des mesures additionnelles afin de satisfaire ce besoin fondamental pour toutes les communautés des Premières Nations, les défis liés à l'abordabilité du logement, et les relations tendues avec les forces de l'ordre. Sur ce dernier point, plusieurs participants s'entendaient pour dire

qu'il y avait un manque de compréhension et de confiance entre les communautés des Premières Nations et des forces de l'ordre en général.

Questionnés à savoir si la sécurité était un sujet de préoccupation pour leur communauté, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Plusieurs ont expliqué que la consommation de drogues et la dépendance étaient des problèmes grandissants dans leurs réserves, lesquels entraînaient une augmentation des actes violents ou criminels commis par les individus souffrant de ces affections. Certains ont parlé des problèmes de sécurité associés à l'infrastructure limitée ou en état de détérioration dans leurs réserves et ont raconté que dans certains cas, il pouvait s'écouler plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant que le courant soit rétabli après une tempête majeure. Aucun des participants n'avait l'impression que sa communauté avait un accès suffisant aux services de sécurité. Certains ont mentionné que leurs réserves n'avaient aucun accès aux services ambulanciers, entre autres, et que les signalements se faisaient de bouche à oreille, en l'absence d'un système d'alerte rapide.

Tournant ensuite leur attention sur l'accessibilité des services fédéraux dans leurs réserves respectives, la plupart des participants ont indiqué qu'ils avaient eu très peu d'interactions avec les organismes, les ministères ou les représentants du gouvernement du Canada. Même si un petit nombre se rappelait d'avoir fait une demande de renouvellement de passeport ou utilisé les services de la Couronne, comme Postes Canada, ils se souvenaient très peu d'avoir utilisé d'autres services du gouvernement fédéral. La plupart étaient d'avis que le gouvernement du Canada pourrait en faire davantage pour s'assurer que les personnes qui vivent dans les réserves aient accès au même niveau de service que les autres Canadiens. Ceci étant dit, plusieurs ont réclamé que le gouvernement du Canada affecte plus de ressources pour établir la connexion Internet haute vitesse et un service de téléphonie fiable dans leurs réserves, croyant que ces services manquaient cruellement dans de nombreuses communautés à l'heure actuelle.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Date d'octroi du contrat : 16 décembre 2021

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$
